

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Arrêté du **17 JAN. 2019**  
portant composition du comité technique d'administration centrale du ministère de  
l'agriculture et de l'alimentation

### La secrétaire générale ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat, notamment ses articles 10 et 15 ;

Vu l'arrêté du 27 juin 2011 portant institution des comités techniques au ministère chargé de l'agriculture ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 10 décembre 2018 pour le renouvellement du comité technique d'administration centrale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation ;

### Arrête

#### Article 1<sup>er</sup>

Les représentants de l'administration siégeant au sein du comité technique d'administration centrale institué par l'arrêté du 27 juin 2011 susvisé sont désignés comme suit :

- le secrétaire général ou le secrétaire général adjoint ;
- le chef du service des ressources humaines ou son représentant.

#### Article 2

Les représentants du personnel siégeant au sein du comité technique d'administration centrale institué par l'arrêté du 27 juin 2011 susvisé sont désignés pour quatre ans à compter du 6 décembre 2018. La composition est arrêtée comme suit :

Organisation syndicale	Elus	
	Titulaires	Suppléants
Alliance du Trèfle	1. Mme Muriel MAHE	1. Mme Sophie GARDEL
	2. Mme Isabelle GUERRY	2. M. Laurent MONTAUT
CFDT	3. M. Frédéric NABUCET	3. Mme Stéphanie CLARENC
	4. Mme Isabelle VANDERMEERSCH	4. M. Rachid BENLAFQUIH
	5. M. Éric GARBEROGLIO	5. Mme Martine BEAUVOIS
	6. Mme Sophie LARDENOIS	6. M. Cyrille CARAYON
CGT - SUD	7. M. Libardo AGUDELO ACEVEDO	7. Mme Eliane BOCQUET

FO	8. M. Pascal VILLARD	8. M. Antoine MARTINEZ
FSU	9. Mme Fatima BOUHHADI	9. M. Michel LE GALL
UNSA	10. Mme Stéphanie LOUCHEZ	10. M. Nicolas MARTEL

### Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 7 JAN. 2019

La secrétaire générale,  
S. DELAPORTE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' followed by a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.